

Compte-rendu

22/09/2026 / 18h30 / Présentiel, bibliothèque

Membres	
Présents	Absents
<ul style="list-style-type: none">Fréderrick Brown, parentIsabelle Laforest, parentJessica Louis, parentRafik Rehi , parentFresca Luna Joseph, parent 18h50Karin Lacroix ,enseignanteLinda Poggi, enseignanteAmélie Maheu, enseignanteÉric Caron, enseignant (invité)Philippe Desmarais, éducateur classe principaleSylvain Champagne, technicien de service de gardeKamil Lechani, intervenant communautaire et scolaireMarie-Claude Boucher, directriceSarah Légaré Gobeil, directrice adjointe (secrétaire)	<ul style="list-style-type: none">Mehdi Magroud, parent
Invités	
<ul style="list-style-type: none">	

N°	Points à l'ordre du jour	
1.	Ouverture de la séance 18h35	Quorum atteint La séance débute à 18h35
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Proposée par Mme Laforest appuyé par Mme Lacroix avec les deux modifications
3.	Période réservée au public	Aucun public
4.	Rapport du représentant du service de garde	600 élève fréquentent le service de garde et le service de diner. Nous accueillons 9 élèves de d'autres écoles. Nouveau tarif 9,70\$ à 10\$ Ajustements des tarifs des journées pédagogiques Peu de mouvement de personnel 16 aides à la classe Révision du PAE à l'automne Formation des aides à la classe Ligue hockey cosom Médiation
5.	Fonctionnement du conseil d'établissement	Modalités établies par la LIP : fonctionnement du conseil d'établissement - fiche thématique 3 Temps de lecture et de questionnement
6.	Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement	Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement – fiche thématique 7 Temps de lecture et de questionnement
7.	Présentation des membres du CÉ	Les membres se présentent

N°	Points à l'ordre du jour	
		<p>7.1 Élection de la présidence M Rehi est élu par acclamation.</p> <p>7.2 Choix d'un substitut Mme. Joseph, Mme Louis, M, Brown démontrent de l'intérêt Mme Louis est élue par un majorité</p> <p>7.3 Choix d'un secrétaire Mme Boucher propose Mme Légaré-Gobeil comme secrétaire et un enseignant se propose comme substitut.</p> <p>7.4 Choix d'un gardien du temps Mme Karin Lacroix est désignée comme gardien du temps</p> <p>7.5 Déclaration de conflit d'intérêt Toute personne doit déclarer les situations de conflit d'intérêt et s'abstenir lorsqu'elle est partie prenante ou lorsqu'elle pense être en situation de conflit d'intérêt.</p> <p><i>« Le conflit d'intérêts est une situation où une personne détient un intérêt direct ou indirect, moral ou financier dans une entreprise et qui est susceptible d'influencer indûment ou de manière préjudiciable la façon dont elle s'acquitte des devoirs de sa fonction, des responsabilités qu'elle assume ainsi que des normes déontologiques auxquelles elle est soumise.</i></p> <p><i>On reconnaît le conflit d'intérêts lorsqu'une personne raisonnable, sur la base de faits avérés et pertinents et à la suite de l'examen des devoirs de la fonction, des responsabilités et des devoirs déontologiques, peut conclure que l'intérêt privé l'emporte sur l'intérêt public. »</i> (inspiré de : Organisation de coopération et de développement économiques)</p> <p>5.6 Durée des mandats des membres du conseil d'établissement</p>

N°	Points à l’ordre du jour															
		<table><tr><th>Parent</th><th>Durée</th></tr><tr><td>Isabelle Laforest</td><td>2 ans</td></tr><tr><td>Jessica Louis</td><td>2 ans</td></tr><tr><td>Fresca Luna Joseph</td><td>2 ans</td></tr><tr><td>Fréderrick Brown</td><td>1 an</td></tr><tr><td>Rafik Rehi</td><td>1 an</td></tr><tr><td>Magroud Mehdi</td><td>1 an</td></tr></table> <p>1- Substitut : Mélina Arevalo 2- Substitut : Gerry Leroy</p>	Parent	Durée	Isabelle Laforest	2 ans	Jessica Louis	2 ans	Fresca Luna Joseph	2 ans	Fréderrick Brown	1 an	Rafik Rehi	1 an	Magroud Mehdi	1 an
Parent	Durée															
Isabelle Laforest	2 ans															
Jessica Louis	2 ans															
Fresca Luna Joseph	2 ans															
Fréderrick Brown	1 an															
Rafik Rehi	1 an															
Magroud Mehdi	1 an															
8.	Travaux du conseil	<p>8.1. Lecture et adoption de la régie interne du C.É.; Le format a été modifié pour prendre le format officiel du centre de service scolaire. La régie interne est adoptée à l’unanimité</p> <p>8.2. Adoption du calendrier des réunions du C.É.; Le calendrier est adopté à l’unanimité</p> <p>8.3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents du 9 septembre 2026; Le procès-verbal de l’assemblée générale est adopté à l’unanimité</p> <p>8.4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026. Le procès-verbal de la scéance ordinaire du 9 juin 2026 est adopté</p> <p>8.5. Approbation de la réglementation au service de garde. La réglementation du service de garde est adoptée à l’unanimité</p> <p>8.6. Approbation des sorties éducatives</p> <p>Considérant l’éducation comme une expérience plus large que le simple fait de venir à l’école;</p>														

N°	Points à l'ordre du jour	
		<p>Considérant l'offre de sortie culturelle, sportive et scientifiques riches auquel les élèves de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous ont accès gratuitement;</p> <p>Considérant les délais de réponse courts des partenaires.</p> <p>Il est résolu par le conseil d'établissement que toutes les sorties scolaires n'engendrant pas de coûts pour les familles soient approuvées d'emblées, mais feront l'objet d'une reddition de compte à chacun des séances.</p> <p>Considérant que les sorties permettent de rendre signifiant les apprentissages faits en classe et que ces dernières font l'objet.</p> <p>Il est résolu que les sorties revêtent un caractère obligatoire et font partie intégrale du curriculum enseigné à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous.</p> <p>Considérant les opportunités que l'environnement de l'école (parcs, quartier, installations municipales, etc.) offre.</p> <p>Il est résolu que tout enseignants ou éducateurs en milieu scolaire peut profiter des environs de l'école sans avoir à demander une autorisation des parents.</p> <p>Considérant l'importance de reconnaître et de célébrer les efforts des élèves;</p> <p>Considérant la possibilité pour l'école d'assumer une partie des coûts liés aux sorties éducatives;</p> <p>Il est résolu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que le conseil approuve toutes les activités provenant de l'offre d'Une École Montréalaise Pour Tous (UÉMPT)

N°	Points à l'ordre du jour	
		<ul style="list-style-type: none"> • Que l'école pourra solliciter une contribution volontaire afin de financer les activités prévues dans le cadre du camp <i>P'tit Bonheur</i>. <p>Les élèves partiront le 27 mai et seront de retour le 28 mai 2027. Le coût réel de ce séjour est d'environ 150 \$ par élève. Une contribution minimum de 40 \$ par enfant, sera demandé aux parents- Si la situation des parents le permet, il pourra offrir un montant supérieur à la contribution demandée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'école pourra solliciter une contribution volontaire de 25 \$ auprès des parents des élèves de 6e année afin de couvrir les frais liés à la croisière prévue le 17 juin 2026 ainsi qu'à l'album des finissants. • Financement complémentaire : Les coûts seront partiellement couverts grâce à des activités de levée de fonds, telles que la participation à l'emballage chez Maxi, la vente de produits divers ainsi que la collecte lors de la rencontre des parents. <ul style="list-style-type: none"> ➤ La contribution financière de 40\$ par les parents au P'tit Bonheur est proposé par M. Karin, appuyé par M. XX. ➤ La contribution financière de 25 \$ pour la croisière et l'album des finissants est proposé par M. Louis, appuyé par Mme Lacroix ➤ La sortie au Cross country, à île Sainte-Hélène le 15 octobre pour les élèves du 3^e cycle est proposé par M. Rehi, appuyé par Mme. Louis. ➤ La sortie en vélo pour le groupe 603 qui aura lieu le 16 octobre 2026 proposé par Mme Laforest appuyé Mme Maheu ➤ Le calendrier général des sorties est proposé par Mme Joseph secondé par M Rehi. <p>8.7 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil Mme Boucher propose que le budget annuel de fonctionnement 400.00\$ du conseil d'établissement serve à soutenir un enfant dans le besoin, appuyé par Mme. Lacroix.</p>

N°	Points à l'ordre du jour	
9.	Les rapports et reddition de compte	Information sur le perfectionnement des membres Tous les membres du CÉ doivent suivre la formation obligatoire
10.	Informations stratégiques	10.1 Plan local des mesures d'urgence Plan local des mesures d'urgence : Mme Boucher présente le plan d'urgence aux membres. Le personnel est bien au courant des différentes mesures. Le personnel a fait la formation advenant le cas d'un tueur actif à l'école. Une formation donnée par le SPVM sera offerte le 25 novembre au personnel. 10.3 Plan de rehaussement De plâtre et de la peinture se font dans divers locaux par les soirs Annexe sous-sol est en réparation suite à un dégât d'eau suite à des pluies fortes Arbre abattage, Le 28 septembre, une compagnie va venir abattre 3 arbres. Nous attendons d'autres permis pour faire l'élagage de d'autres arbres. Rencontre de parents Les parents nomment qu'ils ont appréciés ce format Les enseignants nomment qu'il y avait moins de parents à la deuxième rencontre Sécurité La sécurité est encore une priorité pour le conseil d'établissement. Un groupe de parents connaissant l'historique des demandes concernant la sécurité autour de l'école, est intéressé à se rencontrer. Un programme de sécurité coordonné par le SPVM existe.
11.	La correspondance reçue	Rien
12.	Levée de l'assemblée.	Sur proposition de Mme Louis appuyée par Mme Joseph, la séance du conseil d'établissement est levée à 20h21.